

Toutes les informations présentées ci-dessous doivent apparaître sur les devis pour que ceux-ci soient éligibles aux différentes aides (ANAH, AREEP, crédit d'impôt,...) → référence crédit d'impôt 2014

C'est une liste non exhaustive mais voici les éléments pouvant être joints à la proposition technique et financière de l'entreprise :

- Copie attestation d'assurance décennale pour le type de chantier et pour l'année en cours des travaux,
- Conditions générales de vente,
- Documents techniques des produits en lien étroit avec ce qui figure dans les préconisations techniques du devis,
- Contrats d'entretiens pour tous les systèmes en nécessitant un,
- Copies des qualifications: reconnu garant de l'environnement, Qualit'enr, éco artisan, charte, etc.
- Copies des attestations de formations et d'habilitations de vous-même et de vos compagnons,
- Etc.

Isolation (Surface isolée / surface totale du support)

- Marque, modèle isolant
- Epaisseur et Résistance thermique ($m^2.K/W$)
- N° ACERMI ou N° CSTB
- Surface à isoler
- Résistances conformes à la réglementation du crédit d'impôt 2014 :
Plancher sur garage, cave : $R \geq 3 m^2.K/W$, murs extérieurs : $R \geq 3.7 m^2.K/W$, combles perdus : $R \geq 7 m^2.K/W$, combles aménagés: $R \geq 6 m^2.K/W$, toiture terrasse: $R \geq 4.5 m^2.K/W$

Menuiseries (préciser le nombre changé / nombre total existant)

- Marque, modèle
- U_w et S_w conformes au crédit d'impôt 2014 → $U_w < 1.3$ et $S_w > 0.3$ ou $U_w < 1.7$ et $S_w > 0.36$
- N° ACOTHERM ou N° CSTB

Chaudière

- Energie
- Marque, type, puissance et rendement
- pose d'une régulation programmable

Poêle

- Marque, modèle,
- Normes NF/EN conformes au crédit d'impôt 2013 OU Label Flamme verte conforme crédit d'impôt 2013
- Rendement

Chauffe-Eau Solaire Individuel (CESI)

- Marque, type modèle
- Surface
- Norme d'essai

Pompe à Chaleur (PAC) et Chauffe-Eau Thermodynamique (CET)

- Marque, type modèle
- Puissance, COP
- Norme d'essai

VMC

- Marque, type (auto réglable, hygroréglable, double flux...), bouches d'extractions, bouches d'entrées, gaines rigides, isolées, mesures d'essai, etc.

Trouver un professionnel

La qualité de réalisation des travaux est primordiale pour obtenir un résultat performant et diminuer sur le long terme vos consommations énergétiques et vos dépenses. Pour vous aider dans votre projet de rénovation énergétique, nous mettons à votre disposition une liste de professionnels RGE.

Qu'est-ce-que RGE ?

- La mention RGE est une mention fédératrice créée par les Pouvoirs Publics, l'ADEME et les organismes représentant les professionnels.
- Elle atteste que les entreprises respectent des critères objectifs et transparents (formation, assurance, références, audit...). Le respect de ces critères est contrôlé de façon régulière.
- C'est un repère essentiel pour identifier l'entreprise qui réalisera vos travaux d'efficacité énergétique ou l'installation d'équipements utilisant les énergies renouvelables (dans le neuf ou la rénovation).

- La mention RGE est facile à reconnaître avec le logo :



Pour retrouver les professionnels qualifiés et certifiés portant la mention RGE, référez-vous aux signes de qualité ci-dessous :



Qualibat délivre des qualifications aux entreprises réalisant des travaux dans tous types de domaines et de spécialités liés à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables. <http://www.travaux.qualibat.com/nos-entreprises/entreprises-rge>



Qualifelec regroupe les entreprises réalisant des travaux électriques en matière d'efficacité énergétique et / ou d'installation des énergies renouvelables. <http://www.qualifelec.fr/rechercher-une-entreprise/>



Qualit'EnR fédère des entreprises réalisant des installations d'équipements valorisant les énergies renouvelables.

<http://www.qualit-enr.org/annuaire/>



Eco-artisan est une marque initiée par la CAPEB (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment), qui valorise les artisans réalisant des travaux d'efficacité énergétique dans les logements. <http://www.eco-artisan.net/>



Cette marque de la FFB (Fédération française du Bâtiment) concerne les artisans et entreprises qui réalisent des travaux liés à la performance énergétique (construction ou rénovation). http://www.performance-energetique.lebatiment.fr/annuaire_pro



Cette marque regroupe des professionnels à même de proposer des travaux de rénovation lourde dans le cadre d'une rénovation énergétique globale du logement. <http://www.cequami.fr/trouvez-un-professionnel-pres-de-chez-vous/renovation/>



CERTIBAT, délivre des certifications aux professionnels du bâtiment en mesure de proposer et réaliser des offres globales de rénovation énergétique. <http://www.certibat.fr/organismes/6>

Des conseils gratuits et indépendants pour économiser l'énergie



renovation-info-service.gouv.fr
0 810 140 240